

## **Des objets d'apprentissage aux ressources éducatives libres (REL): Un tableau d'évolution de la problématique**

*Semaine 2*

Cette semaine, nous accueillons le professeur Gilbert Paquette de la Télé-université, l'université en ligne des Universités du Québec. Gilbert est un spécialiste de l'ingénierie cognitive. Son expertise et son implication dans l'élaboration de banques de REL remonte à plus de 10 ans à travers une gamme de projets dirigés par le laboratoire en Informatique cognitive et Environnements de formation qu'il dirige, le LICEF.

Nous avons demandé à M. Paquette de nous présenter la décennie d'évolution dans le domaine, depuis les objets d'apprentissage de 2001 jusqu'aux REL d'aujourd'hui. Vous pourrez visionner la présentation de M. Paquette et ensuite explorer les différentes activités de découverte que nous vous proposons.

Ce ne sont pas les concepts et enjeux qui manquent dans cette évolution des REL. À travers la présentation du professeur Paquette, les participants découvriront beaucoup des considérations qui guident les créateurs de banques de ressources. Ces considérations sont d'abord normatives pour assurer des standards communs qui permettent justement à tout le monde de découvrir, voir, utiliser, modifier et distribuer des ressources qui sont mises en partage dans une banque.

Ces questions normatives visent à assurer l'interopérabilité des banques, c.-à-d. l'échange d'information cohérente de système à système dans des environnements qui utilisent une foule de technologies, de langues et de lois, notamment des lois de propriété intellectuelle. Tout cela semble bien compliqué n'est-ce pas? L'objectif de cette semaine d'introduction aux REL est en effet de tracer un tableau compréhensif du paysage des REL.

Derrière ces ressources que nous voulons échanger se cachent des architectures techniques, des lois distribuées entre différents pays et des modèles de mise à disposition qui varient autant qu'il existe de banques de ressources. Nous vous inviterons donc à explorer les concepts de normes, d'interopérabilité, de granularité, de propriété intellectuelle et de licences pour mieux comprendre les flux de travail qui entourent l'utilisation des REL.

Chacun des acteurs du paysage des REL approche la ressource suivant une perspective différente, qu'il s'agisse de l'enseignant qui veut trouver une ressource engageante pour sa matière et le niveau où il enseigne, d'un professeur qui prépare une présentation publique dans son domaine de recherche, d'un fonctionnaire qui cherche à jouer sur l'effet de levier des REL pour augmenter la qualité de l'enseignement dans les écoles de sa juridiction, bref il y a autant d'enjeux qu'il y a de contextes!

En bout de ligne, la question que nous poserons est fondamentale au succès de ce CLOM. Il s'agit de déterminer comment les REL d'aujourd'hui parviendront à répondre aux espoirs d'organismes comme l'Unesco et l'OIF et aux besoins des gouvernements de nombreux pays alors que le modèle des objets d'apprentissage n'a pas su répondre aux attentes élevées dont il faisait l'objet, et ce malgré les sommes substantielles qui ont été investies dans ces entreprises.

Parallèlement, il s'agira de se demander comment la Francophonie peut combler le fossé qui existe entre les nombreuses et vastes banques de ressources du monde anglo-saxon. S'agit-il d'une utopie ou bien est-ce qu'une initiative comme celle du présent CLOM peut effectivement servir de catalyseur aux efforts attendus en la matière?

Un beau programme, de grands enjeux! L'équipe de REL 2014 souhaite que vous serez nombreux au rendez-vous!